

## Communiqué de presse

A La Gorgue, le 2 février 2012

### Concours « Collégiens citoyens » 2012 : épreuve écrite

**Le mercredi 8 février 2011 de 15h à 16h, environ 115 élèves de classes de troisième seront rassemblés à la Salle des Sports n°1 du complexe sportif Henri Durez (collège) d'Estaires pour participer à l'épreuve écrite du concours « Collégiens Citoyens 2012 ».**

Cette épreuve du concours fera réfléchir pendant une heure les élèves sur :

- la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale et l'exposition « Allœu terres de batailles » qui s'est déroulée à Lestrem du 7 au 18 novembre à Lestrem ;
- une partie du programme d'éducation civique ;
- la Roumanie destination pour laquelle s'envoleront les lauréats durant les prochaines vacances de Pâques.

Le concours « Collégiens citoyens » mené par la Communauté de communes Flandre Lys depuis 1999 dans le cadre de sa politique de sensibilisation des jeunes aux questions de citoyenneté, est destiné aux élèves de troisième habitant une commune du territoire. Celui-ci a été mis en place pour permettre à des jeunes du territoire de partir à la découverte d'autres pays et donc d'autres cultures et coutumes.

Ce concours se compose de deux épreuves que sont l'épreuve écrite et l'initiative civique. Les élèves ont pu choisir au moment de leur inscription de participer à l'une et/ou l'autre des épreuves.

L'initiative civique donne l'opportunité aux jeunes souhaitant s'investir dans la vie de la communauté de mettre en place un projet citoyen sur le territoire. L'action civique a dû être réalisée sur le territoire de la CCFL entre le **1<sup>er</sup> novembre 2011 et le 31 janvier 2012**. Un dossier de présentation de l'action menée doit être transmis aux services de la Communauté de communes pour le **17 février 2012**. Avant d'être menées, les actions ont été avalisées par la CCFL et une accréditation officielle a alors été délivrée aux élèves.

Une cérémonie de proclamation des résultats sera organisée le **vendredi 16 mars 2012** à 19h à Fleurbaix.

Le règlement complet du concours est disponible sur simple demande à la CCFL au 03 28 50 14 90 ou sur le site internet [www.cc-flandrelys.fr](http://www.cc-flandrelys.fr) ainsi qu'auprès de Maître Lemaire, huissier de justice à Merville, qui assure la légitimité de ce concours.